

-R.-

TERRITOIRE DE KIBERA-JABALI
DE ROUTE DE KIBALI
TERRITOIRE DE KIBALI

Ruhengeri, le 18 decembre 1957.-

AN. 11/10/101.2/1

OBJET:

envoi des procès-verbaux des
reunions conseils d'entreprise.

Monsieur

A

Ruhengeri



3134

Monsieur,

J'ai l'honneur de rappeler a votre bienveillante attention que l'employeur est tenu d'etablir un procès-verbal de chaque reunion d'un conseil d'entreprise et l'adresser dans la quinzaine a l'administrateur de territoire en cinq exemplaires.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien me transmettre dans le plus bref delai possible le P.V. dont question ci-dessus se rapportant au 4ème trimestre 1957, dûment signé par le Président du conseil en l'assurance l'employeur ou son représentant.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma consideration très distinguée.-

Pour l'administrateur de Territoire en route,
L'ADMINISTRATEUR TERRITOIRE L'ASSI TANT PAINCHILL.-

JOS. P.A.S.